



MAIRIE DE RUE

RUE, le 23 mars 2026

AVIS *.*.*.*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 27 mars 2026 à 19 H
Salle du Conseil Municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire – DL2624
3. Détermination du nombre d'Adjoints – DL2625
4. Election des Adjoints – DL2626
5. Détermination et élection du ou des Conseillers délégués – DL2627
6. Lecture de la charte de l'élu local – DL2628
7. Vote des indemnités au Maire – DL2629
8. Vote des indemnités aux Adjoints – DL2630
9. Vote des indemnités au(x) Conseiller(s) délégué(s) – DL2631
10. Délégation du Conseil Municipal accordées au Maire – DL2632
11. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal – DL2633
12. Elections des délégués dans les différents organismes – DL2634
13. Elections des membres des commissions – DL2635
14. Questions diverses / Communication

Le Maire, Jacky THUEUX

